RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE
SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2015

Nombre de conseillers :
- en exercice : 22
- présents : 14
- votants : 17

N° 2015-6-A

OBJET :

OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2016

DOMAINE
FINANCES

MOTS CLEF
Crédits d'investissement – budget 2016

SERVICE EMETTEUR
Finances

Résultat du vote :
- voix « pour » : 17
- voix « contre » : 0
- abstentions : 0

L'an deux mil quinze, le lundi quatorze décembre,

Le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures, à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la Vienne sous la présidence de Madame Marie-Jeanne BELLAMY.

Date de convocation du conseil d'administration : 26 octobre 2015.

Présents :

Monsieur Stanislas ALFONSI, directeur de cabinet de Madame la Préfète de la Vienne.

Mesdames Marie-Jeanne BELLAMY, Marie-Renée DESROSES, Laure EHRMANN (suppléante de M. Jean-Marie ROUSSE), Karine JOURNEAU, Pascale MOREAU, Séverine SAINT-PÉ, Véronique WUYTS-LEPAREUX ; Messieurs Jean-Daniel BLUSSEAU, Michel BUGNET, Henri COLIN, Benoît COQUELET, Abderrazak HALLOUMI, Jean-Louis LEDEUX, Benoît PRINCAY, membres du conseil d'administration.

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Colonel Matthieu MAIRESSE, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Vienne ; Colonel Etienne LEROY, médecin-chef ; Capitaine Eric PASQUET, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Vienne ; Lieutenant Pascal QUINQUENEAU, Adjudant Stéphane DESROCHES, Adjudant Anthony LAMY, représentants des sapeurs-pompiers ;

Assistaient également à la séance :

Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint ; Lieutenant-colonel Michel GENTILLEAU, chef du pôle compétences et moyens opérationnels ; Lieutenant-colonel David MAILLEFAUD, chef du pôle mise en œuvre opérationnelle ; Monsieur Olivier PICHOT, payeur départemental ; Monsieur Eric DROUAULT, chef du pôle administration-finances ; Madame Nathalie ALEXANDRE, chef du pôle adjoint administration-finances.

Absents excusés :
Mme Lydie NOIRAULT, pouvoir à M. Marie-Jeanne BELLAMY ;
M. François BOCK, pouvoir à Mme Séverine SAINT-PÉ ;
M. Gilles MORISSEAU, pouvoir à M. Abderrazak HALLOUMI ;
Mesdames Isabelle BARREAU-ENON, Rose-Marie BERTAUD, Anne-Florence BOURAT, Sybil PÉCRIAUX, Joëlle PELTIER ; Messieurs Jean-Pierre ABELIN, Gilbert BEAUJANEAU, Jean-Claude BOUTET, Philippe BROTTIER, Dominique CLÉMENT, Olivier KIRCH, Édouard RENAUD, Jean-Marie ROUSSE.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants ;

Accusé de réception en préfecture
086-288600224-20151214-CA_2015-6-A-DE
Date de télétransmission : 15/12/2015
Date de réception préfecture : 15/12/2015

Considérant les motifs invoqués dans le rapport introductif de Mme la Présidente repris ci-après ;

Conformément à l'article L1612-1 – alinéa 3 - du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente peut, avant le vote du budget, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

Préalablement, il convient que le Conseil d'administration l'y ait autorisé en précisant le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption et l'autorisation du conseil d'administration n'est valable que jusqu'à l'adoption de celui-ci.

Dans ce cadre, il est possible d'ouvrir jusqu'à 25 % des crédits de dépenses d'investissement du budget de l'exercice 2015, conformément à la règlementation, dans l'attente du vote du budget 2016.

Il est proposé d'ouvrir les crédits pour 2016 à concurrence de 24,78 % des crédits de l'exercice 2015, selon la répartition par opération comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Opération /Article	Libellé Opération/Article	BUDGET 2015	Ouverture de crédits
00017	DIRECTION DEPARTEMENTALE	1 501,00	0,00
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 500,00	
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1,00	
00018	GESTION DE L'ALERTE CTA CODIS	40 000,00	10 000,00
21531	RESEAUX ET TRANSMISSIONS	30 000,00	7 500,00
21532	RESEAUX D ALERTE	10 000,00	2 500,00
00019	ENTRETIEN DU PATRIMOINE IMMOBILIER	892 200,00	211 750,00
2033	FRAIS D INSERTION	5 000,00	1 250,00
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	55 200,00	10 000,00
2188	AUTRES	2 000,00	500,00
231351	BATIMENTS PUBLICS	830 000,00	200 000,00
00027	PLANS D EQUIPEMENT	1 521 934,00	371 483,50
2033	FRAIS D INSERTION	10 000,00	2 500,00
21561	MATERIEL ROULANT D INCENDIE ET DE SECOURS	1 183 600,00	295 900,00
21562	MATERIEL D INCENDIE ET DE SECOURS	183 260,00	45 815,00
21571	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE ATELIERS	6 074,00	1 518,50
231561	MATERIEL MOBILE D INCENDIE ET DE SECOURS	103 000,00	25 750,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO	36 000,00	0,00
00028	PLAN D HABILLEMENT	249 200,00	62 300,00
21568	AUTRES MATERIELS D INCENDIE ET DE SECOURS	249 200,00	62 300,00
00029	MOYENS PEDAGOGIQUES ECOLE	19 000,00	0,00
2158	AUTRES	19 000,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
086-288600224-20151214-CA_2015-6-A-DE
Date de télétransmission : 15/12/2015
Date de réception préfecture : 15/12/2015

Opération /Article	Libellé Opération/Article	BP 2014	Ouverture de crédits
00030	INFORMATIQUE ADMINISTRATIVE	402 674,61	99 952,00
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	2 864,61	716,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS	177 000,00	44 250,00
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	222 810,00	55 702,00
00033	SSSM	140 000,00	35 000,00
2158	AUTRES	140 000,00	35 000,00
00036	CIS MONTS SUR GUESNES	126 600,00	0,00
2033	FRAIS D INSERTION	1 100,00	0,00
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	25 000,00	0,00
2188	AUTRES	500,00	0,00
231312	CENTRES D INCENDIE ET DE SECOURS	100 000,00	0,00
00037	RESEAUX DE TRANSMISSION	20 000,00	5 000,00
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION	20 000,00	5 000,00
00038	VIVONNE	200,00	0,00
2033	FRAIS D'INSERTION	200,00	0,00
00039	CASERNES POITIERS	200 000,00	100 000,00
213312	CENTRES D INCENDIE ET DE SECOURS	200 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D INVESTISSEMENT		3 613 309,61	895 485,50

Mme la Présidente demande au Conseil d'administration d'ouvrir les crédits d'investissement pour 2016 à hauteur de 24,78% des crédits de l'exercice 2015, selon la répartition par opération figurant ci-dessus.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'autoriser les ouvertures des crédits d'investissement telles qu'indiquées dans le tableau ci dessus, dans l'attente du vote du budget 2016.

La Présidente du conseil d'administration,

Service Départemental d'Incendie et de Secours ★ 86 VIENNE ★

Mme Marie-Jeanne BELLAMY

Accusé de réception en préfecture
086-288600224-20151214-CA_2015-6-A-DE
Date de télétransmission : 15/12/2015
Date de réception préfecture : 15/12/2015